

COMMUNE D'ETTERBEEK
Aménagement du territoire
Avenue d'Auderghem, 113-117
1040 ETTERBEEK

V/Réf : U2009/YS/8179
N/Réf. : AVL/ah/ETB-2.161/s367
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : ETTERBEEK. Avenue de Tervueren, 1. Installation d'une grille d'entrée en remplacement des bornes dissuasives existantes.

Suite à votre courrier du 29 octobre 2009 sous référence, réceptionné le 3 novembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 18 novembre 2009.

En raison d'un manque de personnel, notre Commission n'a pas été à même de traiter votre demande dans le détail. Elle observe que, bien que situés dans la zone de protection du parc du Cinquantenaire et à proximité directe de celui-ci, les travaux proposés modifieront peu le contexte du site classé. Par conséquent, elle considère que la présente demande relève plutôt d'un examen urbanistique que patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme Fr. Cordier) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)